

LIEUX DE FORMATION

UFEP

Domaine du Château à Bettange-sur-Mess
(2^{ème} étage).

Le plan d'accès est disponible sur :
www.ufep.lu et www.copas.lu

AGENDA DE LA FORMATION

Séance d'information de la formation :
20.06.2019 à 17h30 à l'UFEP

Date limite d'envoi des pré-inscriptions :
15 octobre 2019

Confirmation des inscriptions :
au plus tard le 20 novembre 2019

Démarrage de la formation :
22 janvier 2020

LES PROMOTEURS DE LA FORMATION

L'UFEP est l'Unité de Formation et d'Éducation Permanente de la Fondation APEMH, organisme de formation continue agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle en date du 2 mars 1999.

L'UFEP développe des formations professionnelles continues dans les domaines de l'Enfance et de la Jeunesse, du Handicap, du Management et du Développement personnel.

Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels du secteur social et du secteur des aides et soins du pays pour lesquels un catalogue annuel des formations dans les trois domaines est établi.

L'évolution des offres de formation de l'UFEP est réalisée sur base de contacts étroits avec l'ensemble du secteur, sur une identification régulière des besoins des professionnels et des gestionnaires.

À ce jour, la COPAS compte 54 membres qui gèrent au Grand-Duché de Luxembourg la quasi-totalité des maisons de soins, des centres intégrés pour personnes âgées, des centres de jour psycho-gériatriques, des structures et services pour personnes en situation de handicap, des institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière, des réseaux d'aides et de soins à domicile et quelques logements encadrés. Pour aider et accompagner les usagers de leurs structures et services, les membres de la COPAS emploient plus de 11000 salariés.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à :

UFEP

Tél. : 37 91 91-249
info@ufep.lu

ou consulter les sites www.ufep.lu ou www.copas.lu

FORMATION AUX FONCTIONS DE CHEFS D'ÉQUIPE, CHEFS D'UNITÉ, CHEFS DE GROUPE ET COORDINATEURS DU SECTEUR DES PRESTATAIRES D'AIDES ET DE SOINS ET DU SECTEUR SOCIAL

Promoteurs de la formation :



3^{ème} promotion
2020-2021



LE CONTEXTE

Diverses analyses réalisées par les acteurs de la formation tendent à montrer que l'offre de formation en direction du « middle management » du secteur des aides et soins et du secteur social n'est pas suffisante et ne répond que de manière incomplète aux nouvelles réalités du secteur.

Ainsi, les efforts de formation pour ces publics en charge d'équipes pédagogiques et/

ou soignantes doivent porter sur la connaissance plus approfondie du contexte politique et financier du secteur, des stratégies de management, de la démarche projet ou qualité et du positionnement dans leur fonction.

Après le succès des deux promotions de la formation en 2014-2015 et 2016-2017, la formation est reconduite pour 2020-2021.

LE PUBLIC

La formation proposée par l'UFEP et la COPAS s'adresse aux personnes en charge de fonctions de chefs de service, chefs d'unités, chefs de groupe, coordinateurs (ou souhaitant

accéder à ce type de fonctions) au sein du secteur des aides et soins et du secteur social (gérontologie, handicap, psychiatrie extrahospitalière, aides à domicile, etc.).

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Les professionnels concernés doivent répondre aux conditions suivantes :

- assurer une fonction de « chef d'équipe/ chef d'unités/chefs de groupe/coordonnateur » ou y aspirer,
- répondre à une qualification de niveau* BAC (fin d'études secondaires/secondaires techniques)

- avoir une ancienneté de 3 ans dans le secteur.

Le cas échéant, une sélection des candidats et des entretiens d'admission pourront être préalablement réalisés sous présentation d'un CV et d'une lettre de motivation.

* signifiant que le diplôme n'est pas nécessairement validé

LES LANGUES DE LA FORMATION

La maîtrise des trois langues (luxembourgeois, français, allemand) est souhaitée. La langue véhiculaire sera principalement le luxembourgeois. Les supports de cours pourront être en français, allemand ou luxembourgeois.

DURÉE

19 jours de formation (+2 séances de guidance en binôme entre formateur et participant) pour une durée effective (en présentiel) de 152,5 heures.

LA FORMATION PROPOSÉE

Objectifs de la formation :

La formation permettra aux personnes en charge de ces fonctions de pouvoir se positionner et évoluer au sein de l'ensemble du secteur quel que soit le type de public accompagné et ce, dans un contexte économique, sociologique et financier en perpétuelle évolution.

La formation proposée participera à l'amélioration des compétences et des pratiques professionnelles du salarié.

Type de formation :

Il s'agit d'une formation s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue.

La formation sera organisée en continue et selon un rythme régulier sur une durée d'un peu plus d'un an, à raison de 1 à 2 journées par mois.

Méthodes :

Alternance d'approches théoriques, d'exercices de réflexion, d'analyse de situations, de mises en situation, d'échanges en sous-groupes, de discussions en grand groupe, du transfert dans les situations quotidiennes du travail.

Conditions d'évaluation, test final et validation de la formation :

Tout au long de la formation, un contrôle continu sera organisé pour certaines journées de formation sous forme de travail individuel ou en groupe. La note de ce contrôle continu comptera pour 40% de la note finale.

En vue de la préparation du test final, un travail écrit de fin de formation d'une dizaine de pages (minimum, sans annexe) présentant un projet développé en interne avec son équipe, devra être produit et sera présenté à un jury, lors d'une soutenance orale.

Cet écrit professionnel et la soutenance orale seront évalués par un jury de professionnels et compteront pour 60% de la note finale.

Un certificat validant les acquis de la formation sera remis aux candidats ayant obtenu au minimum une moyenne de 10/20 à la note finale.

Seuls les candidats pouvant justifier de 80% de présence à la formation pourront présenter leur écrit professionnel, sachant que toute absence devra être justifiée et documentée. Au-delà de 20% d'absence et en cas de congé maladie prolongé, de congé maternité ou parental, le comité de pilotage de la formation pourra postposer la participation du candidat à la session suivante.

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription s'élèvent à 3 200 € et comprennent la participation aux cours, les supports de cours ainsi que le catering.

Modalités d'aides au financement de la formation :

Diverses modalités d'aides au financement de la formation existent. Il conviendra pour les candidats de trouver un arrangement avec leurs employeurs sur ces modalités d'aides financières.

Cofinancement de la formation par le biais d'une aide financière de l'Etat.

Congé individuel de formation par le biais d'un congé spécial pour se former.

L'UFEP pourra produire les justificatifs nécessaires aux modalités d'aide au financement choisies.

Pour des détails supplémentaires, veuillez consulter le site :

www.infpc.lu et www.lifelong-learning.lu